

Colloque international

Penser l'Etat, penser la jeunesse : quelle gouvernance des politiques de jeunesse dans les Etats d'Afrique francophone ?

Bamako, les 3, 4 et 5 décembre 2015

Comité de pilotage :

Ministère des maliens de l'extérieur, Ministère de la jeunesse du Mali, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'enseignement supérieur, Dr. Tiefing Sissoko, Président APUMAF, Dr. Issiaka Coulibaly (Commission des manifestations scientifiques, APUMAF), Oumarou Diakité (TOKTEN), Drissa Ballo (PROCEJ), Aboubacar Sidiki Traoré (FAFPA), Founè Dembélé (ANPE, Mali), Bandjougou Diawara (UNESCO), Moussa Mara (CERM).

Comité scientifique :

Issiaka Coulibaly (UPEC), Doulaye Dembélé (IGBMC), Eloi Diarra (Université de Rouen), Jérôme Mbiatong (UPEC), Christine Delory-Monberger (Présidente du Comité scientifique, Paris 13), Frédérique Montandon (UPEC), Hakima Mounir (UPEC), Emmanuelle Auras (UPEC), Mariam Sangaré (IRD), Tiefing Sissoko (UPEC), Mahamet Timéra (Université Paris 7), Saeed Paivandi (Université de Lorraine), Abdoulaye Berté (Université Cheikh Anta Diop), Bréma-E Dicko (UFLSHB, Bamako), Mamoutou Tounkara (UFLSHB).

Comité d'organisation

Tiefing Sissoko (APUMAF), Ambroise Dakouo (ARGA, Mali), Boulaye Keïta (Ministère des maliens de l'extérieur, Mali), Théodule Sankara (UPEC/Burkina Faso), Gabriel Rigaux (Ecrivain et compositeur), Mamoutou Tounkara (UFLSHB, Mali), Aminata Niélé Coulibaly (APUMAF), Djénéba Koïta (APUMAF), Drissa Samaké (APUMAF), Binta Kanouté (APUMAF), Alassane Keïta (APUMAF), Issiaka Coulibaly (APUMAF), Mariam Sangaré (APUMAF), Moussa Sidibé (APUMAF), Aminata Makou Traoré (Sport Agency, Mali), Aboubacar Sidiki Traoré (FAFPA), Madina Dembélé (INIFAP), Amadou Bouaré (Ministère des sports Mali), Florent Acotchou (UPEC/Benin), Hassane Kébé (UPEC/Mauritanie), Rabiadou Amani Samna (Université de Tahoua, Niger), Bakary Traoré (OCDE), Lamine Savane (Université Montpellier 1), Sidy Lamine Bagayogo (UFLSHB, Mali), Cheickna Hamala Doucouré (TOKTEN, Mali), Abdoulaye Konaté (CIGEM), Pierre Prud'Homme (CNRS), Bandjougou Diawara (UNESCO), Zohra Bacha (UPEC), Florina Manea (UPEC), Eunice Sanya Pelini (UPEC).

Avec l'occupation du Nord du Mali par une coalition terroriste (2013), l'insurrection populaire au Burkina Faso (2014) et la multiplication des attaques de Boko Haram (2015), les Etats d'Afrique francophone font face à des défis majeurs qui interrogent l'efficacité des politiques économiques et sociales. La contagion des crises politiques au reste des Etats africains, l'instabilité économique qui gouverne le contexte international et la montée de l'extrémisme religieux constituent autant d'éléments qui viennent bouleverser le parcours des jeunes africains. Les conférences organisées dans le milieu universitaire et politique à

l'UNESCO¹ « *Soirée de solidarité pour le Mali* » (Paris, février 2013), le colloque international « *La jeunesse malienne : entre autonomie, mobilisation et exclusion* » (Paris, juin 2013), et récemment à Alger « *Le processus d'accord de paix* » (mars 2015), observent la dégradation des conditions de vie des populations touchées par les conflits politiques. Les jeunes, en première ligne, comme souligné dans les études indiquées ici, sont plus exposés aux risques sociaux de précarité et de vulnérabilité liés à un contexte difficile².

Bien qu'un nombre important d'études portent sur la question de la jeunesse, les politiques engagées dans ce domaine prennent insuffisamment en compte les résultats issus de ces recherches. Les orientations politiques se traduisent souvent par de l'amateurisme : entre tâtonnement et urgence, les pouvoirs publics apportent souvent des réponses qui ont pour fonction de limiter les effets des crises et des mouvements de jeunesse. Ces répliques des gouvernements peinent à soutenir les débats publics autant qu'elles peinent à réunir les conditions de développement des travaux sur les politiques de jeunesse. Ce colloque questionne l'état des recherches sur la jeunesse d'Afrique francophone et de leur prise en compte dans les politiques engagées pour cette frange de la population. Les questions centrales posées par ce colloque sont formulées de la façon suivante : Que dire et penser de la jeunesse d'Afrique francophone ? Quelle gouvernance des politiques publiques est conduite pour cette jeunesse ? Quelles perspectives, en termes d'emploi et d'accompagnement vers l'autonomie sont offertes aux jeunes des Etats d'Afrique francophone ? Comment garantir leur intégration et leur accession à l'autonomie ?

Les propositions de communication s'inscriront dans l'un des 5 axes de réflexions proposés ici :

Axe 1 : Jeunesse d'Afrique francophone

Comment définir la jeunesse ?

Cette première interrogation fait état des problèmes de définition de la catégorie « jeune ». Une catégorie bien plus difficile à structurer que les catégories sociales auxquelles elle se relie. Amadou Hampâté Bâ, dans ses récits sur la société malienne par exemple, distingue trois bornes caractéristiques d'entrée dans la vie adulte : la « petite enfance », la « grande enfance » et « l'âge adulte ». Débordant sur deux périodes, la « jeunesse » est généralement située entre la petite enfance et le mariage qui caractérise la vie d'adulte. Si cette période semble correspondre à des pratiques sociales établies dans la culture évoquée, l'étalement dans la dernière catégorie diffère selon les groupes ethniques, le contexte économique et l'époque considérée.

Les dimensions sociales et biologiques indiquées dans les textes d'Hampâté Bâ, en particulier la difficulté d'établir les bornes d'entrée dans la vie adulte, sont également soulignées dans les travaux sur la jeunesse à l'échelle internationale. En France par exemple, la jeunesse a d'abord été pensée selon une approche culturaliste, à savoir l'analyse des rapports à la société, à l'autorité et aux pratiques culturelles³. Cette approche est critiquée pour sa tendance à englober les jeunes dans une même catégorie et cela bien que la persistance des inégalités se fasse notamment selon l'origine sociale. De façon complémentaire, les recherches ont porté sur l'approche démographique et sociologique de la jeunesse pour, d'une part, délimiter les bornes d'entrée dans la vie adulte et, d'autre part, comprendre la place et la participation des

¹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

² Loncle, P. (2013, février). Jeunes et politiques publiques : Des décalages croissants. *Agora Débats/Jeunes*, pp. 7-18.

³ Galland, O. 2009. *Les jeunes*. Paris : La Découverte.

jeunes dans les rapports sociaux⁴. Enfin, l'approche identitaire amène une perspective sociale susceptible d'indiquer l'appartenance à un groupe ou à une classe sociale. Elle s'intéresse à l'étude des pratiques spécifiquement juvéniles et à leur participation de la construction identitaire. Les approches théoriques proposées ici seront questionnées dans la détermination des modèles structurels et culturels qui définissent la jeunesse d'Afrique francophone.

Axe 2 : Politiques d'éducation, de formation et d'apprentissage des jeunes

Aujourd'hui, plus de 88% des enfants en âge de scolarisation sont inscrits dans l'enseignement primaire dans les pays d'Afrique francophone⁵. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur a été multiplié par 25 entre 1970 et 2012⁶. Quelles sont les conséquences de cette massification de l'enseignement supérieur en Afrique ? Est-elle accompagnée de création d'emploi susceptible d'insérer la part nouvelle de jeunes formés ? Les taux indiqués ici témoignent-ils de l'importance accordée à l'éducation comme modèle de socialisation de la future génération ? Le poids de l'éducation dans les sociétés d'Afrique subsaharienne amène à s'interroger sur l'efficacité du système d'éducation en place. Dans quelles conditions ces jeunes sont-ils formés ? Quelles sont les parcours de formation et d'entrée dans la vie adulte des diplômés universitaires ? Quel sort est réservé aux jeunes qui sortent du système sans diplôme ? Quelles politiques sont conduites à destination de ceux qui n'ont pas été scolarisés ? Quels sont les modèles sociaux d'entrée dans la vie adulte ? Un accent particulier sera mis sur la question des inégalités pour comprendre les parcours différenciés selon le genre et/ou d'autres dimensions repérées.

Axe 3 : Jeunesse et initiative individuelle, le soutien extérieur à l'initiative individuelle

Avec un taux de croissance moyen de 5.5%, l'Afrique subsaharienne fait preuve d'une résilience remarquable face aux diverses crises qui la secouent. Ce dynamisme économique est non seulement tiré par le secteur primaire, mais aussi et de plus en plus par les secteurs industriel et tertiaire. En effet, l'Afrique subsaharienne est certainement la seule région du monde dans laquelle les opportunités d'investissement sont considérables dans l'ensemble des secteurs de l'économie : le secteur primaire, l'industrie et les services.

Les pays africains améliorent sans cesse leurs réglementations pour assainir le climat des affaires et attirer de plus en plus d'investisseurs étrangers. Parallèlement, de nombreux jeunes africains, formés en Occident pour leur majorité, reviennent de plus en plus sur le continent, avec les « bonnes idées » et leur expérience dans différents domaines, pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Dans quelles conditions s'effectuent ces retours ? A quel prix ?

Sur un continent où « tout reste à faire », la jeunesse en général est de plus en plus attirée et incitée vers l'initiative privée non seulement pour saisir les opportunités existantes, mais aussi dans un sens pour trouver sa place et prouver sa volonté de participer à l'essor économique et social des pays africains. Il convient alors de se demander si les pays africains, si intéressés par les investissements étrangers, fournissent également les efforts nécessaires pour encourager leur jeunesse de plus en plus formée, qu'elle soit de la diaspora ou du continent, à s'intégrer à travers l'initiative privée. Quelles sont les dispositifs financiers, économiques et sociaux en place visant à favoriser la création d'entreprise par les jeunes africains ? Sur quels appuis nationaux et internationaux, notamment en ce qui concerne le retour des jeunes de la diaspora, peuvent compter les jeunes africains porteurs de « bonnes idées » ?

⁴ *op. cit.*

⁵ PNUD. 2014. *Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*. Washington : PNUD, 2014.

⁶ Edjangué, J-C. 2013. *Afrique que fais-tu de ta jeunesse ? Les paradoxes d'un enjeu moteur du développement*. Paris : L'Harmattan.

Par ailleurs, l'entrepreneuriat privé soulève, dans le contexte du continent, la question de la notion de valeur, faisant référence au bénéfice collectif économique et/ou social produit par une initiative privée. Ainsi, la création de valeur est la condition essentielle permettant d'éviter un accroissement des inégalités pouvant être associé à un développement considérable de l'initiative privée. Comment s'articulent l'individu et le collectif dans les politiques de soutien à l'initiative privée ? Quelle définition ? Quelle représentation de la jeunesse qui entreprend ? Une jeunesse philanthrope (?), une jeunesse cherchant l'enrichissement personnel, ou les deux ?

Axe 4 : Politiques de migration

Quels sont les atouts et limite de la migration des jeunes ?

Entre 1993 et 2012, plus de 16 264 personnes de différentes nationalités sont mortes en traversant les frontières terrestre et/ou maritime⁷. En 2015, plus de 800 personnes sont mortes rien que le mois d'avril. Les chemins qui mènent vers l'Europe sont parsemés d'obstacles franchissables parfois aux risques de sa vie. La tentation de la migration est réelle pour les jeunes vivants sur le continent africain⁸. En temps de crise, les jeunes, en raison de la précarité de leur situation, sont en premières lignes des risques sociaux liés à la vulnérabilité. La migration devient une piste privilégiée pour ces jeunes à la recherche de conditions d'un épanouissement personnel. Des recherches conduites sur les relations entre les jeunes du Continent africain et ceux nés hors d'Afrique, en particulier ceux de deuxième et troisième génération, peuvent nous éclairer sur les rapports entre les deux populations et les perspectives qui peuvent en naître. Plus largement, il s'agit de s'interroger sur les politiques à mettre en œuvre pour que cette frange de la Diaspora contribue aux efforts de développement économique et social des pays d'origine. Dans quelle mesure les jeunes de la diaspora peuvent être mis en relation avec ceux restés au pays ? Quelles conséquences peuvent s'observer en termes de propension à de nouveaux exodes ou de lutte contre l'immigration sous les formes que nous connaissons aujourd'hui ?

Par ailleurs, les communications proposées dans cet axe permettront de mesurer l'ampleur du phénomène migratoire des jeunes. Contrairement à l'image qui peut en être donnée, la migration ne concerne pas seulement un public faiblement diplômé. Le continent se vide-t-il progressivement de ses talents fortement diplômés à la recherche d'une situation convenable ailleurs ? Quelles sont les motivations des jeunes ? Quelles sont les politiques de gestions des questions migratoires des pays concernés ? Que faut-il penser de la migration des jeunes ? Quel(s) rôle(s) peuvent jouer les migrants dans le processus de développement des pays concernés ?

Axe 5 : Pouvoir d'agir des jeunes et l'apport des politiques locales

Que peut-on dire des jeunes des États de l'Afrique francophone ? Le regard de la société sur les jeunes se construit-il aussi de plus en plus sur fond de rapport conflictuel entre génération ? Comment se définit le rapport de cette jeunesse à l'altérité ? Aux institutions ?

L'accentuation de la singularité gagne également les sociétés africaines et présente de nombreux défis. De fait, elle interroge, ici comme en Europe, le faire-société et dessine un nouvel état de l'être-ensemble.

Comprendre la jeunesse de l'Afrique francophone c'est comprendre aussi la réalité socio-politique dans laquelle elle s'inscrit et participe. Cet axe voudrait se pencher sur une autre lecture de la réalité et de la condition juvénile. Les intervenants se pencheront, sur les

⁷ www.migreurop.org

⁸ Affaya, N. et Guerraoui, D. 2007. *L'Afrique Vue Par Ses Jeunes : le chaos et l'espoir*. Paris : L'Harmattan.

capacités d'autoréalisation et d'autodétermination⁹ dont disposent les jeunes et sur les enjeux liés à la participation de ceux-ci au devenir des sociétés au niveau local. De façon complémentaire, un accent particulier sera mis sur l'apport des politiques locales en termes d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes.

Modalités de soumission

Les propositions de communication sont à envoyer à Tiefing.sissoko@u-pec.fr pour le **15 novembre 2015**

- **Présentation** : Le(s) nom(s) et prénom(s) des auteurs, le statut, l'institution de rattachement et les coordonnées personnelles.
- **Contenu** : Les communications devront comporter :
 - i. Un titre explicite ;
 - ii. Une problématique centrale ;
 - iii. Une présentation du cadre théorique et des méthodes utilisées ;
 - iv. Quelques éléments de bibliographie.
- **Forme** : Environ 1500 signes

Calendrier

- Clôture des propositions de communication : **Dimanche 15 novembre à 20h00**
- Réponses aux candidats : **Samedi 21 novembre 2015**
- Déroulement du colloque : **Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015**
- Réception des textes pour publication : **Mardi 22 décembre 2015**

⁹ Possibilité pour le sujet d'être acteur, voir auteur, c'est-à-dire, capable de se prendre en charge.